



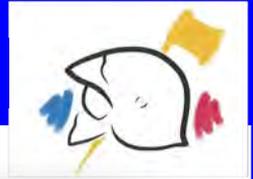
# Les chroniques de la Classe Défense

Mars - Avril 2023



**POLICE NATIONALE**  
**SOUVENIR FRANÇAIS**  
**BMPM**

# SOMMAIRE



## Les chroniques de la Classe Défense

### LE COIN DES PROJETS

- Affiche semaine des CD 3
- BMPM: Education citoyenne 4
- Prix Armées Zone Sud 6



### ACTUALITÉS

- Clémenceau , Police Jeunes à l'unisson 10
- Ministre des Armées BA125 12
- Souvenir Français / Colonel Baffie 13



### PORTRAIT DE LA RESISTANCE P16

Albert Chabanon

### CEREMONIES NATIONALES P 18

Guerre d'Algérie

Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation.



# LE COIN DES PROJETS

## Semaine des Classes Défense

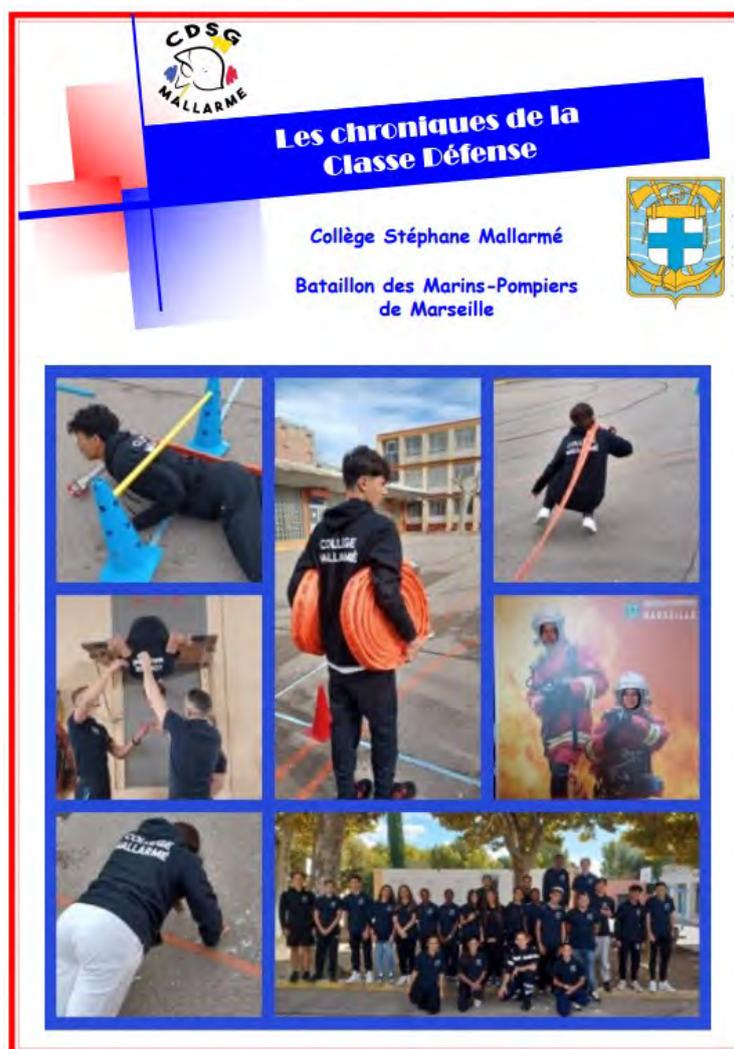


Les établissements ayant une classe de défense sont invités à participer à cette opération de valorisation du dispositif et à créer une composition libre sur la thématique du sport en respectant les indications suivantes.

L'objectif, à l'approche de l'organisation des jeux olympiques, est de valoriser la dimension sportive d'une classe de défense à la manière d'une « Une » de journal, d'une planche de BD, d'une affiche de rencontre sportive ou de tout autre manière.

Cette semaine se déroulera du 22 au 26 mai 2023 : organisation de « la semaine des classes de défense » se fera au niveau national par la sous-direction des politiques en faveur de la jeunesse avec la collaboration des armées, directions et services et au niveau local par les établissements et centres du service national et de la jeunesse, en lien avec les zones de défense et de sécurité et les délégations militaires départementales.

Nous avons décidé de conserver notre "Une" du journal et de l'illustrer avec des photos que nous avons prises lors d'échanges sportifs avec le Bataillon.





# NAVIGUER À LA BARRE



## DES SECOURS

Classe Défense, collège Stéphane Mallarmé 2023



La classe de Défense a souhaité travailler sur l'univers des Marins-Pompiers.

Nous réalisons beaucoup de projets ensemble: passage du PSC1, comprendre et adapter notre comportement face à une personne en détresse et face à des risques domestiques, connaître l'ensemble des unités du bataillon et mieux en comprendre le fonctionnement.

Pour certains d'entre nous, ce métier est une vocation et chacun d'entre nous travaille pour devenir un citoyen averti et responsable.

Cette année, nous souhaitons reprendre les objectifs de nos camarades de la classe défense de l'année dernière à savoir: Transmettre les connaissances que nous avons le privilège d'apprendre grâce à notre lien avec le Bataillon.

En effet, l'année dernière, la classe avait réalisé un jeu des 7 familles pour apprendre les gestes qui sauvent dans une petite mallette contenant également toutes les explications pour réaliser les bons gestes face à une victime ainsi qu'une trousse de premiers secours.

Cette mallette, validée par le Bataillon, est proposée cette année dans les classes de CM2 qui se trouvent dans notre secteur.

Nous avons ainsi pu tester l'impact du jeu des 7 familles sur les plus petits et cela a été une réussite. Nous allons poursuivre en fin d'année la visite d'autres classes.

Nous avons bien vu qu'apprendre en s'amusant était plus simple, aussi nous avons pris la décision avec notre professeur, Mme Babou et notre référent Marins-Pompiers, le SM Dylan de réaliser un jeu.

Ce jeu permet d'apprendre et de connaître notre Marine Nationale, le Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille mais également la partie sauver des vies, une des missions du Bataillon.

La partie Sauver des vies comprend deux thèmes:

Les gestes qui sauvent et les risques domestiques.

Pourquoi ce jeu?

Il s'adresse aux plus petits comme aux plus grands et permet de sensibiliser sur les différents dangers et transmettre les valeurs de l'unité.

- Permettre aux élèves de découvrir le jeu et d'être sensibilisés aux risques tout en créant un aspect ludique à l'apprentissage

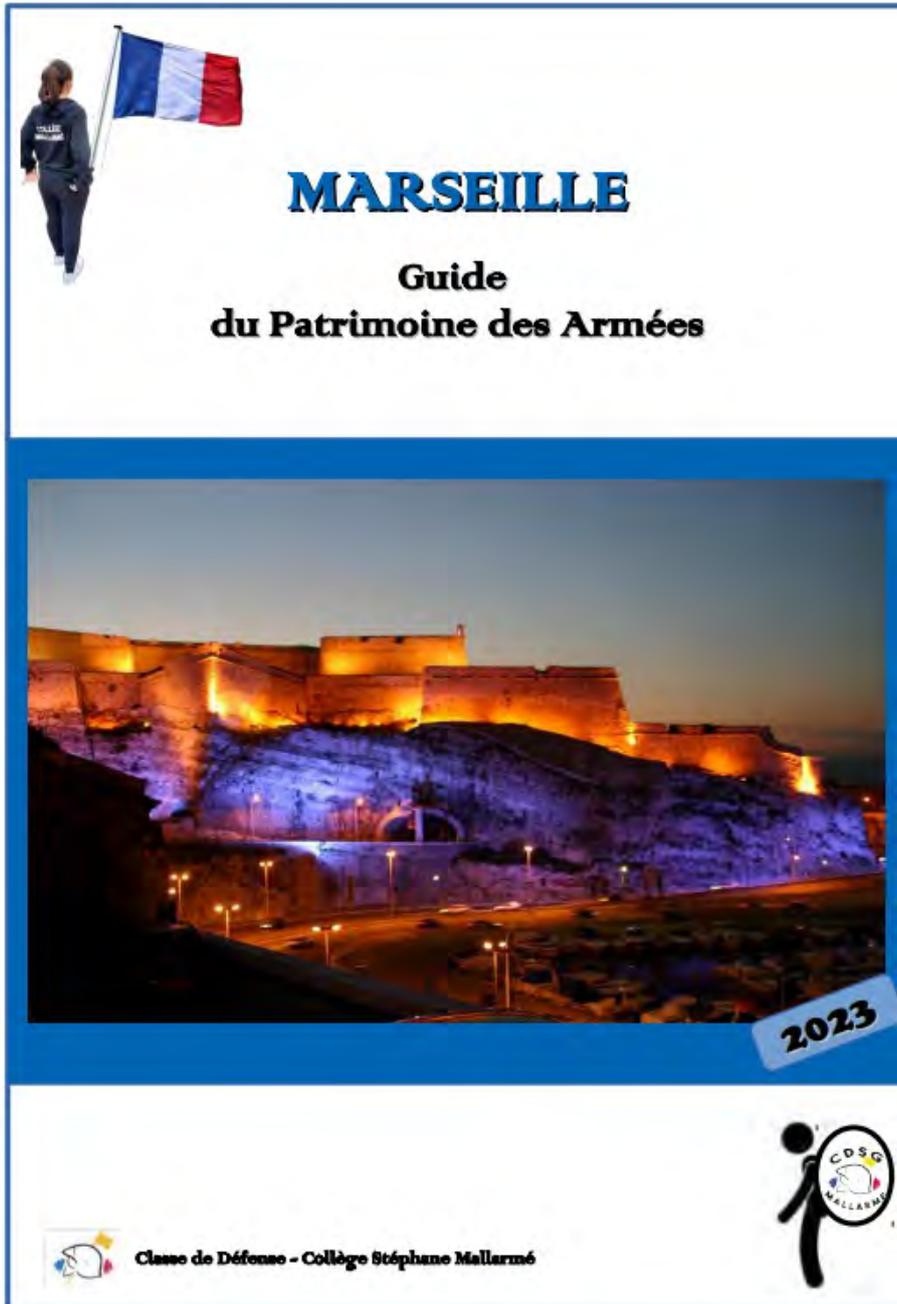
- Mettre en valeur le BPM pour son implication auprès de la jeunesse marseillaise

Nous essayons par notre travail d'adopter et de faire adopter une attitude d'ouverture des uns envers les autres, de fraternité et d'attention à la vie des autres.



# LE COIN DES PROJETS

## PRIX ARMEES ZONE SUD



Le passé militaire est partout et témoigne de la façon dont la ville a eu à se défendre au fil des siècles. Cette balade militaire permettra de dévoiler quelques lieux parfois méconnus de l'histoire militaire de Marseille.

Notre Classe de Défense s'est donné comme objectif de créer un guide sur le patrimoine militaire à Marseille. Nous avons souhaité le réaliser comme un guide du routard. Nous n'avons pas pu répertorier tous les sites mais nous en avons listé et développé quelques-uns. Certains sites ont notre préférence et nous l'avons signalé à l'aide du logo de notre classe. S'il y a trois casques, cela signifie que nous avons beaucoup aimé

Château St Victor / Fort Ganteaume / Caserne Audeoud / Forts St Jean et St Nicolas / Blindé Jeanne d'Arc / Hôtel Bourlat de la force / l'archipel du Frioul, sont quelques sites qui ont fait l'objet de notre intérêt. Ainsi, nous avons eu pour objectifs de préparer chaque visite en éditant un parcours par quartier et l'histoire de chaque lieu.

# EXTRAITS:

## coups de cœurs



### 1 Château St Victor

142 rue du commandant Rolland, 13008  
 Du Vieux Port, arrêt de la Capitainerie vers métro rond point du Prado et descendre arrêt Prado Tunis  
 La Fourragère descendre à Castellane et prendre vers Madrague de Montredon  
 arrêt Prado Tunis

L'édification du château est achevée en 1832, le propriétaire de l'époque, Aimé Brutus-Séguier négociant en vin, disposait d'un domaine de 75 hectares.

Son nom, St Victor ferait référence à l'abbaye St Victor qui possédait de nombreuses terres dans le secteur.

De 1856 à 1893, il se nomme château Railli du nom de son propriétaire, puissant négociant grec installé sur Marseille, Auguste Railli.

La famille Fournier rachète le domaine et le château se renomme St Victor. Cette appellation est visible sur le fronton de l'entrée principale.

Il y avait à l'époque, outre le château, une maison pour les jardiniers, un pavillon pour le concierge, des écuries, une basse-cour, un vignoble, une pinède, un potager et un jardin d'agrément.

Régquisitionné pendant la guerre pour servir de centre d'accueil militaire, la croix rouge française l'achète en 1946 pour y créer un hôpital école. Mais le manque de moyen financier ne permet pas les rénovations et le domaine est revendu à l'Armée en 1947

Édifice de style néo-classique, construit sur 3 niveaux, le château Saint Victor est largement ouvert vers l'extérieur grâce à une vaste terrasse offrant une vue unique magnifique.

Depuis 2000, il est l'hôtel de commandement du Gouverneur Militaire de Marseille, officier général de la zone de défense et de sécurité Sud, commandant la zone Terre Sud.

Le rez-de-chaussée comprend les salons de réception, le bureau du Général, l'ancienne salle de musique et une grande entrée ouvrant sur un escalier monumental qui permet d'accéder au premier étage.

Ce dernier accueille les appartements privés du Général.

Le second étage est constitué de chambres d'invités.



### 2 Mémorial des Déportations

1 Quai du Port, 13002  
 Pour réserver : 04 91 55 36 00

Le mémorial est situé au pied du Fort Saint-Jean, dans un blockhaus construit par l'organisation Todt en 1943 dans le cadre du Mur de la Méditerranée (Südwall)

Il fait désormais partie du Musée d'Histoire de Marseille, le Mémorial des Camps de la mort a été rebaptisé Mémorial des Déportations.

Ce lieu raconte la tragédie de la répression et persécution mise en place par les nazis à Marseille durant la seconde Guerre mondiale,

Ce mémorial offre une large place aux récits, aux vécus, à la parole des victimes à travers un film, les témoignages écrits, la déportation.

Enfin, il s'attache à expliquer les événements de janvier et février 1943, qui eurent un profond impact sur Marseille et ses habitants dans le cadre des mesures politiques, idéologiques et répressives des nazis et de la coopération étatique lors de l'occupation de la ville Par les allemands.



### 3 Bâtiment H ou Georges Henri Rivière et La Place d'Armes

Fort Saint Jean, 13002

En 1908 une nouvelle caserne appelée bâtiment H est construite sur le front ouest du fort à proximité de la Tour du Fanal : En 1644, à la demande des armateurs marseillais, on érigea une tour de vigie de 30 mètres de hauteur destinée à être repérée des navires de commerce à 20 km de la baie de Marseille. L'origine de la Place d'Arme située devant la Caserne H est liée à la construction du fort. On y avait installé une fontaine à eau courante à la fin du XVIIe siècle, celle-ci étant amenée via l'aqueduc de la ville.



## 1 Batterie de cap de croix

Sa construction date du XIXème siècle

Armée à l'origine de 4 pièces de canon 240 mm modèle 1876.

En 1939, la batterie n'est plus armée que de 2 pièces de canon 75 Mle 1908 remises en service par les allemands en janvier 1943. En février un projecteur antiaériens de 150 est mis en service afin de répondre aux alertes de bombardements venus du ciel.

Un immense trou dans la terre remet en lumière un tragique événement survenu en 1943.

Le 29 juin 1943 survient une explosion accidentelle vraisemblablement provoquée par l'utilisation imprudente d'un feu à proximité d'anciennes munitions Françaises de salut stockées dans un abri à munitions de la batterie. Un sous officier et 3 marins de la M.A.A.611 (Groupe d'artillerie de Marine) sont ensevelis.

En juin, les Allemands démonteront alors les deux canons et iront les placer l'un sous casemates à la Batterie de Corbières et l'autre au Château d'If.



## 3 Tour du Pomègues

Elle a été construite entre 1859 et 1860

C'est un fortin, construit sous Henri IV au sommet de l'île pour assurer la protection des cargaisons.

Encore visible aujourd'hui sur le même emplacement, la tour de Pomègues est construite comme poste de garde abritant une garnison de 40 hommes (il en existait 4 identiques sur l'archipel et deux à terre, à Endoume et au Pharo).

La tour surveillait et protégeait le chemin réalisé à la même époque entre le Port de Quarantaine de l'anse de Pomègues et le fort de Pomègues.

Notons que la plupart des forts des îles du Frioul ont été endommagés pendant la deuxième guerre mondiale, la tour de Pomègues est intacte.





# CONCOURS CLEMENCEAU

## POLICE NATIONALE

Le projet est enfin terminé et nous sommes très fiers du résultat.

Le clip que nous présentons au concours Clémenceau est:

**« Police et jeunes à l'unisson »**

Notre clip vidéo est visible sur le site du collège dans l'onglet Classe Défense.

<https://tube-action-educative.apps.education.fr/w/hKjC74MexWLPJeYYoQP81S>

Nous vous présentons le texte du clip.

Ah Marseille,

Ses plages et sa douceur de vivre, et ce vent de liberté qui y souffle tout au long de l'année... mais aussi ses incivilités et ses imprudences en mer chaque été, source de tensions entre nageurs et plaisanciers.

Nous nous appelons Sirine, Kenzo, Adam et Nour collégiens en classe de 3e Défense du collège Mallarmé à Marseille.

Avec l'aide des policiers du CLJ/BND13, nous avons travaillé sur la manière dont les forces de sécurité participent à la protection des libertés publiques et des libertés individuelles.

Grâce à l'autorisation exceptionnelle de la Direction Départementale des Bouches-du-Rhône nous sommes montés à bord de leur navette d'intervention en mer. Nous avons manipulé leurs matériels d'intervention : Talkie-walkie, caméra piéton, combinaison, palmes, gilet pare-balles, menottes, bâton de défense et tonfa. Nous avons appris les gestes de sauvetage aquatique avec des formateurs policiers.

Nous avons questionné les policiers sur leur métier et leurs missions et nous avons choisi le court-métrage parmi les outils artistiques à notre disposition pour exprimer une représentation de la police de notre pays. Alors voici ce que ces moments d'échanges et de rencontres nous ont inspiré. Nous avons peur de la Police car nous pensions que les policiers étaient des personnes très autoritaires et fermées au dialogue et en même temps, pour certains d'entre nous, cela pourrait être une voie professionnelle.

Pour une majorité d'entre nous, nous n'avions pas une bonne image des policiers car dans notre entourage, nous entendions parler de choses négatives et également par rapport à tout ce que l'on voit sur les réseaux sociaux. Avoir dialogué avec eux, nous a fait prendre conscience qu'il était important de délivrer un message de respect des règles et nous faire comprendre que tout acte de délinquance est punissable par la loi. La respecter est nécessaire pour s'insérer dans la société. Depuis notre rencontre nous les avons trouvés plutôt ouverts, drôles, démonstratifs et passionnés par leur métier.

Ils répondaient à toutes nos questions et nous ont bien expliqué ce qu'ils souhaitaient vraiment : Le respect des lois, être juste, protéger, assister et servir la population, telle est leur devise !



POLICE NATIONALE





# MINISTRE DES ARMEES

## CEREMONIE A LA BA125 ISTRES

Le vendredi 28 avril, dix d'entre nous, ont eu la chance de participer à une cérémonie sur la base aérienne BA125 d'Istres.

La Délégation Militaire Départementale, DMD13, nous a accompagné lors de cette cérémonie très importante durant laquelle le Ministre des Armées M. Lecornu était présent.

Nous avons pu voir, avant la cérémonie, plusieurs avions comme le rafale et l'avion ravitailleur multirôle A330-MRTT (MultiRôle Transport Tanker) en compagnie de M. Cuminetto, IA-IPR Histoire-Géographie/ référent académique des classes Défense, les lieutenants colonels Olivier, Pascal et Jean-Claude.

Certains d'entre nous ont même eu l'honneur de serrer la main du Ministre.

Nous remercions la DMD13 pour son invitation et son accompagnement durant cette belle journée.



# VISITE DU SOUVENIR FRANÇAIS

## LE COLONEL BAFFIE

Le mercredi 22 mars notre classe Défense a eu l'honneur de recevoir Mr Roubin du Souvenir Français et le Colonel Jean-Claude Baffie, Président de la coordination des associations des anciens combattants des Bouches du Rhône.

Après les présentations, nous avons regardé le nouveau clip de présentation du Souvenir Français car notre classe y apparaît,

Ensuite, nous avons visionné une vidéo sur les drapeaux, qui présentait les drapeaux et les étendards de la France.

Le drapeau Français rythme le quotidien des soldats, tous les jours dans toutes les unités militaires.

Le drapeau français se lève à l'aube et se baisse au crépuscule, c'est ce qu'on appelle la cérémonie des couleurs.

Les drapeaux des régiments ont été remis pour la première fois aux militaires des mains du Président de la République Jules Grévy le 14 juillet 1880 à l'hippodrome de Longchamp.

Cette cérémonie militaire fut le point d'ancrage de l'union de l'armée avec la République et la Nation.

Le numéro et le nom du régiment figurent sur l'avert de l'emblème sur lequel est brodé en lettres d'or « République Française » ; cela symbolise le fait que la République Française confie les armes à cette unité afin de défendre et protéger la Patrie.

Sur le revers de l'emblème flotte la devise de l'armée de terre : « Honneur et Patrie » ; On y voit également le nom des batailles ou campagnes dans lesquelles le régiment ou quelques hommes du régiment, se sont particulièrement illustrés par leur bravoure.

Ce ne sont pas forcément les noms de victoires mais les témoins d'actes héroïques.

Cette tradition remonte à la Révolution. Le nom de la première bataille inscrite sur les emblèmes est la bataille de Valmy en 1792. De nombreuses batailles ont suivi dont la plus emblématique : Verdun où la majeure partie des unités de l'armée de Terre se sont battues.

Aux quatre coins de l'emblème figure une couronne qui entoure le numéro du régiment. Elle se décline en deux demi-couronnes : une de lauriers, symbolisant les vertus civiques, et une de chêne qui symbolise les vertus militaires.

La lecture est simple, le militaire est un soldat citoyen qui allie toutes ses vertus dans sa vie et lors de l'accomplissement de sa mission, au service de la France.

Il existe deux types d'emblèmes, les drapeaux et les étendards. Les différences entre drapeaux et étendards : - le drapeau fait 90 cm de côté et est confié aux régiments qui étaient à pied. - l'étendard de 64 cm de côté était confié aux régiments qui étaient montés à cheval. Les étendards sont plus petits pour avoir moins de prise au vent quand ils étaient portés par les cavaliers.

Avant l'emblème avait une fonction de guide et de ralliement, actuellement il a principalement une valeur symbolique très forte. Aujourd'hui les jeunes soldats sont présentés au drapeau ou à l'étendard lors d'une cérémonie qui marque symboliquement leur entrée dans le monde militaire. L'emblème est facteur de cohésion et une source morale. L'emblème est l'objet symbolique autour duquel se déroule toute cérémonie militaire. Les emblèmes ne s'abaissent que devant le Président de la République, pour saluer le chef des armées. L'emblème rappelle au soldat son appartenance à la nation, son état de militaire et la confiance que lui accorde le peuple Français. Le soldat est avant tout un citoyen prêt à porter les armes pour défendre la Patrie.

Nous ne savons pas qu'un objet pouvait avoir une si grande valeur symbolique et porter autant de valeurs.

Après avoir fini de regarder les vidéos, on a pu poser des questions au colonel Jean-Claude Baffie, Le Colonel est un officier de l'armée française qui a été particulièrement impliqué dans les opérations

militaires en Afrique, notamment au Rwanda et en Côte d'Ivoire. Né en 1952, le Colonel Baffie a commencé sa carrière militaire dans les années 1970 et a servi dans de nombreux conflits en Afrique, notamment au Rwanda, où il a participé à la mission de l'ONU pour la stabilisation du pays en 1993-1994.

Il a également été déployé en Côte d'Ivoire en 2002, où il a commandé un bataillon de soldats français et a joué un rôle clé dans la stabilisation de la région et la protection des civils.

Le Colonel nous a parlé de ses Opex auxquelles il avait participé en Afrique, en Algérie, Arabie saoudite etc.

Lors d'une de ses Opex en Afrique, des ennemis ont utilisé les enfants avec des bombes mais aussi les femmes qu'ils sacrifiaient afin de détourner l'attention de leurs ennemis.

Il nous a ensuite parlé de la signification des couleurs du drapeau tricolore, le blanc représente le roi car le roi portait du blanc ensuite le rouge et bleu représentent les couleurs des révolutionnaires parisiens.

En 1789, le drapeau symbolisait la révolte du peuple pour obtenir la liberté mais de nos jours, inscrit dans la constitution il est un des symboles de la République comme la Marseillaise ou la devise « Liberté Egalité Fraternité ».

C'est un signe de patriotisme, d'amour de son pays. Les Français sont donc en train de se réapproprier leur drapeau, à la fois révolutionnaire, patriote et solidaire.

Nous avons aussi discuté de notre hymne « La Marseillaise ». Il nous a rappelé sa genèse :

Le Chant de Guerre pour l'armée du Rhin, écrit par Rouget de Lisle le 25 avril 1792 à Strasbourg, fut chanté pour la première fois à Marseille le 22 juin de la même année.

Elle porte initialement différents noms, tous éphémères : *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* ; *Chant de marche des volontaires de l'armée du Rhin*.

Le D<sup>r</sup> François Mireur, futur général des armées d'Italie et d'Égypte, venu à Marseille afin d'organiser la marche conjointe des volontaires du Midi (Montpellier et Marseille), publie ce chant, à Marseille, pour la première fois, avec un nouveau titre : *Chant de guerre des armées aux frontières*.

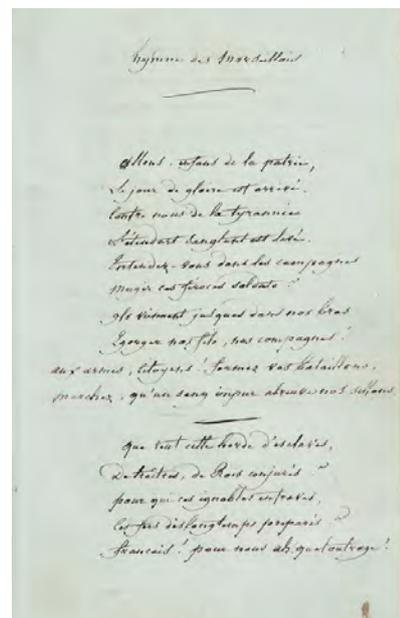
De fait, ce sont les troupes des fédérés marseillais qui, l'ayant adopté comme chant de marche, l'entonnent lors de leur entrée triomphale, aux Tuileries, à Paris, le 30 juillet 1792. Immédiatement, la foule parisienne, sans se préoccuper de ses différents noms, baptise ce chant : *La Marseillaise*.

L'entretien que nous avons eu avec ces deux messieurs a été très instructif et passionnant

Puis nous avons pris des photos pour se souvenir de ce moment agréable passé tous ensemble, et nous avons dit au revoir à Mr Roubin et au colonel Baffie en les remerciant de leur visite.



Rouget de Lisle chantant *La Marseillaise* pour la première fois





## PORTRAIT DE LA RESISTANCE

### ALBERT CHABANON

Dans ce nouveau numéro de notre journal, nous vous parlons d'un résistant marseillais, Albert Chabanon. Mort jeune, il a œuvré comme beaucoup d'autres pour repousser l'ennemi pendant la guerre, au nom des valeurs républicaines. Il fait partie des victimes de Signes, résistants exécutés juste avant la libération de la Provence. En mai la classe rendra hommage à ces grands noms, aux côtés d'autres classes de la région.



Albert Eugène Chabanon est né à Marseille le 13 mai 1916 dans une famille d'instituteurs. Il a été scolarisé en primaire à Montolivet, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement où il habitait. Ensuite il a étudié au lycée Saint Charles avant de partir pour le lycée Louis-le-Grand à Paris en 1935-1936. Reçu au concours d'entrée à l'Ecole Normale Supérieure (ENS), il y étudie ainsi qu'à la Sorbonne où il obtient une licence de lettres classiques. En parallèle, il garde des relations avec sa ville natale et écrit pour le journal *Marseille-socialiste*. S'il soutient le Front populaire en 1936, il préfère créer un groupe de libres discussions, indépendant politiquement, nommé « Jeunesse nouvelle ».

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, il est mobilisé. Mais en raison d'une inaptitude physique, il est réformé en avril 1940. Il retourne donc à l'ENS où il prépare l'agrégation de grammaire pour devenir professeur d'université. En décembre 1941 il est arrêté à l'ENS. On l'accuse de « menées communistes » en raison de propos qu'il aurait tenus pendant des vacances à Marseille. Cette accusation lui vaut d'être emprisonné plus d'un an dans plusieurs prisons françaises : d'abord à la prison de la Santé à Paris, puis au fort Saint-Nicolas à Marseille, avant d'être en détention à Montpellier puis à Villefranche-de-Rouergue dans l'Aveyron.

A sa sortie, il ne peut pas réintégrer l'ENS. Il est alors accueilli à l'Etape, une institution de réinsertion installée dans le nord des Bouches-du-Rhône, créée par le révérend-père Albert Aune. Ce dernier fait connaître à Albert Chabanon son frère, André, membre du mouvement résistant Combat et adhérent aux Mouvements Unis de la Résistance (MUR). Cela marque l'entrée en résistance d'Albert Chabanon ; il adhère lui aussi aux MUR et il devient chef régional de l'Organisation universitaire (OU). Au sein de cette organisation résistante il entend mettre en place des actions efficaces, avec l'aide de lycéens et étudiants, dans divers secteurs comme les renseignements, la propagande, etc. Il s'occupe également d'éditer le journal clandestin des MUR appelé *Le Marseillais*. Dans ce journal il écrit plusieurs articles.

Mais le 17 juin 1944 il est arrêté rue Armény, près de la Préfecture, à Marseille. Il a été dénoncé. Il est alors emprisonné et interrogé au siège de la Gestapo, installée au 425 rue Paradis. Il est ensuite incarcéré à la prison des Baumettes avant son exécution aux côtés de 28 autres résistants, le 18 juillet, à Signes dans le Var. Il est inhumé par la suite au cimetière Saint-Pierre de Marseille lors d'obsèques nationales le 21 septembre 1944.

Jeune espoir de la Résistance française, on garde aujourd'hui pour sa mémoire une école et une rue à son nom dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Marseille (ancienne rue Pierre Puget).

Au Panthéon à Paris il y a également son nom inscrit sur une plaque commémorative. Enfin, il a été décoré de la Légion d'Honneur à titre posthume.

## Premiers pas dans la vie et études brillantes

- Naissance à Marseille le 13 mai 1916
- Enfance dans le 12<sup>e</sup> - école à Montolivet,
- études secondaires aux lycées St Charles et Thiers.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

## 1935 : Chabanon monte à la capitale pour poursuivre ses études

- Lycée Louis-le-Grand à Paris
- Ecole Normale Supérieure (ENS)
- Sorbonne
- Obtention d'une Licence de lettres classiques en 1938



## Les années 1939-1940 : la désillusion

Voyage en Allemagne en 1939 : refus et rejet du nazisme

Mobilisation dans la guerre mais inaptitude physique ; retour à l'ENS en 1940

Arrestation en 1941 pour « menées communistes »

## De prison en prison pendant 1 an

- 1/ Prison de la Santé (Paris)
- 2/ Prison au fort Saint-Nicolas (Marseille)
- 3/ Prison à Montpellier
- 4/ Prison à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron)



## Retour aux sources et entrée dans la Résistance intérieure

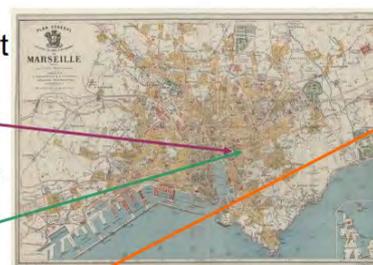
- 1943 : réinsertion à l'Étape
- Rapprochement avec les **MUR : Mouvements Unis de la Résistance**.
- Mission d'infiltration des administrations
- Puis chef de l'Organisation universitaire (O.U.)
- Pseudonymes : *Valmy*, *Jean Vengeur*
- écriture d'articles et éditions de journaux clandestins

## Dénonciation et arrestation :

17 juin 1944 : arrestation d'Albert par la Gestapo, à Marseille

Puis interrogatoire au 425 rue Paradis

Détention à la prison des Baumettes



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

## 18 juillet 1944 : mort à Signes



La nécropole de Signes

Source : museedelaresistanceenligne.org

## 21 septembre 1944 : obsèques nationales au cimetière Saint Pierre de Marseille



Source : wikipedia.fr



Source : marseille-tourisme.com

## LES COMMEMORATIONS

### En mars , on commémore...

Le 19 mars 1962 entre en vigueur le cessez-le-feu entre la France et l'Algérie. C'est la concrétisation des accords d'Évian signés la veille, qui mettent fin à une longue et douloureuse guerre d'indépendance. Mais les négociations pour sortir du conflit ont été longues pour y arriver. En effet, en mai 1961, s'ouvrent des discussions intenses entre le gouvernement de la République française et des membres du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA). Cela dure des semaines, des mois même. Elles aboutissent le 18 mars 1962, à l'Hôtel du Parc d'Évian, en Haute-Savoie, à la signature des accords d'Évian par Louis Joxe, ministre français chargé des questions algériennes, et Karim Belkacem, chef de la délégation algérienne, représentant du GPRA.

Le soir de ce 18 mars, le général De Gaulle annonce la signature des accords, qui donnent lieu dès le lendemain midi à un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien. Cette décision est perçue comme un grand soulagement, notamment pour une grande partie de la population française qui espère le retour rapide des soldats dans leur foyer. Pourtant, malgré ce cessez-le-feu, des violences persistent et touchent encore des populations les semaines suivantes.

La loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars comme la « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ». Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian et de rendre hommage à toutes les victimes de la guerre d'Algérie, civiles et militaires, ainsi que les victimes des combats au Maroc et en Tunisie. Pour cela, des cérémonies commémoratives ont lieu dans toute la France chaque 19 mars.

En 2002 le Président Jacques Chirac inaugure le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, à Paris (voir photo). Ce monument rend hommage aux victimes tombées en Afrique du Nord entre 1952 et 1962, mais aussi aux victimes civiles, combattants, disparues après le cessez-le-feu du 19 mars 1962.



Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

# LES COMMEMORATIONS

## En avril , on commémore...

Chaque année, le dernier dimanche d'avril, on commémore la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation. C'est un moment fort, qui rend hommage à la mémoire de tous les déportés et à leur sacrifice. Cette année, cette journée se tiendra le 30 avril.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, on estime que le nombre de déportés de France est de plus de 150 000 personnes. Ces derniers ont été envoyés vers les camps de concentration ou les camps d'extermination mis en place par les nazis. Parmi les prisonniers, on compte les déportés « raciaux », dont les Juifs et Tziganes. Il y a aussi les déportés « politiques » - communistes notamment - et résistants. Les camps commencent à être libérés au début de l'année 1945, comme celui d'Auschwitz en janvier, par les soldats soviétiques de l'Armée rouge. Petit à petit, le monde prend conscience de l'horreur de ces camps.

Au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, des associations de rescapés des camps et des familles des victimes souhaitent qu'une date soit dédiée en hommage aux victimes de la Déportation. Le 14 avril 1954 une loi institue le dernier dimanche d'avril comme journée en souvenir des victimes et des héros de la Déportation. Dans tout les pays, des cérémonies ont lieu, des hommages afin de se souvenir d'eux.

Cette loi est adoptée à l'unanimité par le Parlement et fait de ce dimanche une journée de célébration nationale :

« Article 1<sup>er</sup> : La République célèbre annuellement, le dernier dimanche d'avril, la commémoration des héros, victimes de la déportation dans les camps de concentration au cours de la guerre 1939-1945.

Article 2 : Le dernier dimanche d'avril devient « Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. » Des cérémonies officielles évoqueront le souvenir des souffrances et des tortures subies par les déportés dans les camps de concentration et rendront hommage au courage et à l'héroïsme de ceux et de celles qui en furent les victimes. »



Mémorial national de la Déportation à Marseille

**Dans le prochain numéro,  
Les nouvelles aventures de la Classe Défense**



**Sources:**

[cheminsdememoire.gouv.fr](http://cheminsdememoire.gouv.fr)  
[Wikipedia.fr](http://Wikipedia.fr)  
Armées Zone Sud  
ARAC St Marcel  
[gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)  
[onac-vg.fr](http://onac-vg.fr)

